



## LE GRAND PARIS

T2

Demi-journée

Date : 16 février 2012

Contact : [caroline.depremonville@ena.fr](mailto:caroline.depremonville@ena.fr)

01 44 41 85 52

Tarif : prix public 450€

prix administration 315€

### Présentation

La loi du 3 juin 2010 relative au Grand Paris est l'aboutissement d'une vaste réflexion initiée en 2007 par le Président de la République et visant à relancer la dynamique urbaine de la région parisienne et à inscrire durablement la France dans la compétition économique internationale en faisant de Paris une « ville monde » à l'instar de Londres, New York ou encore Hong Kong. La loi prévoit principalement la création de nouveaux réseaux de transport en commun permettant de relier facilement différents pôles stratégiques. La réalisation des travaux sera confiée à un nouvel établissement public : la Société du Grand Paris. Quels sont aujourd'hui les acteurs (État, collectivités territoriales, Société du Grand Paris....) et les enjeux (économiques, juridiques, urbanistiques) de l'aménagement à venir de l'Île de France ?

### Objectifs

- Connaître les acteurs en jeu et la logique urbaine du projet de Grand Paris
- Être capable d'anticiper les modifications à venir dans l'organisation de la métropole et d'appréhender l'ensemble des enjeux attachés à ce projet

## **PROGRAMME**

13h45 - 14h00 Accueil des participants

**14h00 - 15h30 : Le Grand Paris : un projet urbain ambitieux**

Focus :

- Origine du projet
- Procédure de consultation
- Enjeux du projet

**Monsieur Daniel BEHAR**

Directeur

Coopérative Acadie

**15h45 - 18h00 : La modernisation des transports : un enjeu majeur**

Focus :

- La question du financement
- Description du projet
- Enjeux de la modernisation des transports

**Monsieur Julien SENEZE**

Directeur financier

Société du Grand Paris